

# LE PEDILUVE

Le pédiluve est un outil efficace contre la propagation des maladies s'il est bien mis en place et utilisé. Une exploitation reçoit régulièrement des intervenants qui peuvent être vecteurs de pathogènes. Il est donc utile de faire un bilan des risques encourus pour mettre en place le meilleur système.

## Les intervenants en élevage et les risques associés

Les intervenants en élevage peuvent être catégorisés selon le risque qu'ils ont de véhiculer des agents pathogènes :

- Les vétérinaires, les inséminateurs, les agents de remplacement et les négociants en bestiaux. Cette catégorie est en contact étroit avec les animaux. Ces intervenants vont d'élevages en élevages. Ils peuvent donc assez facilement transporter des virus et des bactéries via les bottes, les vêtements de travail et le matériel.
- Les techniciens, les conseillers et agents de l'administration. Cette catégorie se déplace d'exploitation en exploitation. Elle peut avoir des contacts avec les animaux. Elle véhiculera les agents pathogènes par l'intermédiaire des bottes essentiellement.
- Les visiteurs d'origine non agricole. Cette catégorie ne présente pas de risque sauf si le visiteur revient d'un pays étranger où une maladie contagieuse sévit.
- Les éleveurs. Cette catégorie ne se déplace pas d'élevages en élevages ou rarement. Le risque existe lorsqu'il y a entraide entre éleveurs. Ce sont les bottes et les vêtements qui peuvent véhiculer des pathogènes.

## La limitation du risque

Pour limiter le risque de véhiculer des pathogènes, l'éleveur peut mettre en place différentes mesures. Elles devront être appliquées à toutes les personnes venant dans l'élevage quel que soit la raison de sa visite :

- Utiliser des protections jetables dès que cela est possible (surbottes mais également blouses). Si non, exiger des bottes et des vêtements propres et le passage dans le pédiluve.
- Utiliser du matériel dédié à l'élevage dès que cela est possible. Si non, utiliser le maximum de matériel à usage unique.
- Limiter le contact avec les animaux quand ils ne sont pas indispensables.
- Empêcher les véhicules de circuler et de stationner dans les zones où vivent et circulent les animaux. Un aménagement d'une aire de stationnement peut être la solution.
- Empêcher la circulation des personnes étrangères sur les aires d'exercice et de couchage des animaux.

- Empêcher les allées / venues des chiens et chats, et ceci d'autant plus s'ils circulent de fermes en fermes.
- Le matériel en commun (bétaillère notamment) doit être nettoyé et désinfecté (intérieur et extérieur) avant chaque changement d'exploitation.

### **Le pédiluve**

Le pédiluve est un contenant dans lequel une solution désinfectante est mise. Le produit utilisé dans le pédiluve doit être capable de tuer les bactéries, les virus et les champignons voire les parasites rapidement.

Le pédiluve est positionné à l'entrée du bâtiment. Un système de « marche en avant » doit être réalisé : le visiteur passe dans le pédiluve avant de rentrer dans le bâtiment. Il ne doit en aucun cas faire demi-tour ou alors il devra repasser dans le pédiluve.

Un pédiluve ne sera efficace que si le visiteur a des bottes propres et qu'il reste quelques secondes dedans. De même, la solution désinfectante ne doit pas être sale, c'est-à-dire avec de la matière organique.

Le choix du désinfectant s'effectue en prenant en compte différents critères :

- L'efficacité de la solution malgré la présence de matière organique. Il y a toujours de la matière organique sur les bottes même nettoyées.
- La rapidité d'action. S'il n'est pas autorisé de faire un « aller/retour » dans le pédiluve, il n'est pas concevable d'y rester plusieurs minutes. Cependant il faut tremper les bottes un minimum de temps : pas moins d'une quinzaine de secondes.
- La persistance de l'activité désinfectante. Le produit doit être efficace plusieurs heures voire plusieurs jours. Il est impossible de changer la solution toutes les heures !
- La toxicité du produit utilisé pour l'Homme et les animaux.
- Le coût de gestion du pédiluve.

Les désinfectants ayant les meilleurs rapports « efficacité / risque toxique / coût » sont les phénols synthétiques. Ces désinfectants sont peu toxiques pour l'éleveur et l'environnement. Ils conservent leur action désinfectante en présence de matière organique. L'action désinfectante persiste dans le temps. Ils sont homologués pour l'utilisation en pédiluve. (Cf. : tableau 1 : produit utilisables pour un pédiluve). La soude caustique est très efficace mais très dangereuse (irritante, toxique, caustique et corrosive). Son utilisation est à réserver lors de crise sanitaire grave comme la fièvre aphteuse. L'eau de javel n'est pas assez stable. Les peroxydes nécessitent un temps de contact trop long pour être efficaces. Les phénols naturels sont trop toxiques et corrosifs.

Quel que soit le désinfectant que vous choisirez, il est indispensable de lire la notice qui vous indiquera la dilution nécessaire pour avoir une efficacité et les précautions d'emploi.

Une fois la solution préparée et le pédiluve opérationnel, il ne faut pas oublier de changer la solution. La fréquence de renouvellement dépendra du désinfectant utilisé. L'éleveur doit se référer à la notice. De façon générale, s'il y a de la matière organique, il faut changer la solution.

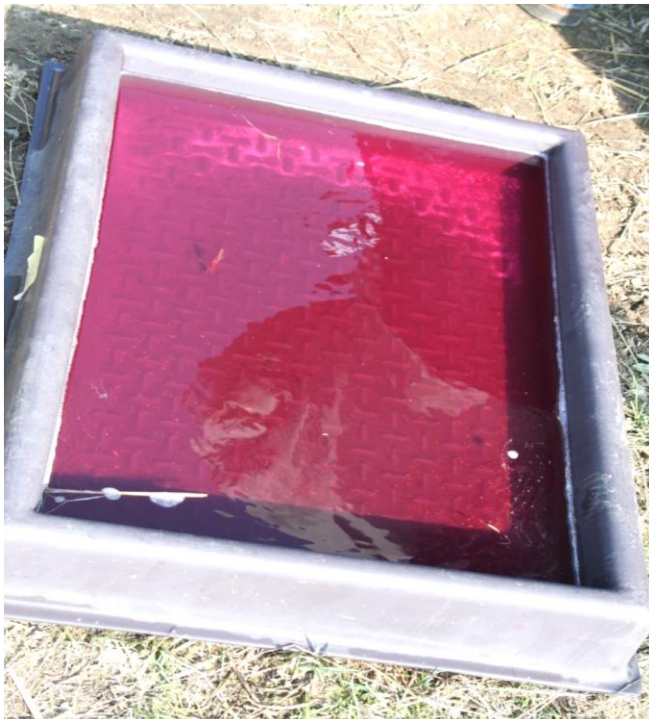
Il est aussi possible de prévoir deux bacs : un pour le nettoyage et un pour le trempage.

Enfin, si les visiteurs doivent avoir des bottes propres à l'entrée des bâtiments, ils doivent pouvoir repartir de l'exploitation avec des bottes propres. Il est donc indispensable d'avoir un lieu où tous les visiteurs peuvent laver leurs bottes ce qui implique une arrivée d'eau et une brosse.

En élevage traditionnel, le pédiluve est un moyen pour limiter l'entrée d'agents pathogènes dans l'élevage. Il est facile à mettre en place. Son coût est raisonnable. Toutes les exploitations devraient l'utiliser.

L. REGEAMORTEL

Photo : Mise en place d'un pédiluve lors d'une visite d'exploitation



Source : LR

## Les principaux produits utilisables pour un pédiluve

	<b>Efficacité</b>	<b>Fréquence de renouvellement</b>	<b>Risques éventuels</b>	<b>Coût par renouvellement</b>
<b>Soude caustique</b>	Efficace sur les champignons, les virus, les bactéries et leurs spores, les larves et œufs des parasites	Tous les deux jours	très irritant, toxique, caustique, très corrosif	0,30€
<b>Chlore (eau de javel)</b>	Inactif si présence de matière organique Efficace sur les champignons, les principales bactéries et plus ou moins sur leurs spores	Tous les jours	irritant, corrosif	1,50€
<b>Chlorhexidine</b>	Actif sur certains champignons, les principales bactéries et plus ou moins sur leurs spores	Tous les quatre jours	aucun risque une fois diluée	1,90€
<b>Phénols naturels</b>	Actif sur les champignons, les bactéries, les virus, les larves et œufs des parasites	Tous les quatre jours	très irritant, très toxique, très corrosif	1,70€
<b>Phénols synthétiques</b>	Actif sur les virus, les bactéries, les larves et œufs des parasites	Une fois par semaine	très peu corrosif, pas de risque toxique une fois diluée	0,40€

Source : D'après GDS38

### Pédiluve « tapis imbibé »



Source : Le carré Farago